

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 85200561.0

51 Int. Cl.⁴: E 06 B 9/08

22 Date de dépôt: 12.04.85

30 Priorité: 20.04.84 BE 212802

43 Date de publication de la demande:
23.10.85 Bulletin 85/43

88 Date de publication différée du rapport de
recherche: 27.12.85

84 Etats contractants désignés:
AT CH DE FR GB IT LI LU NL SE

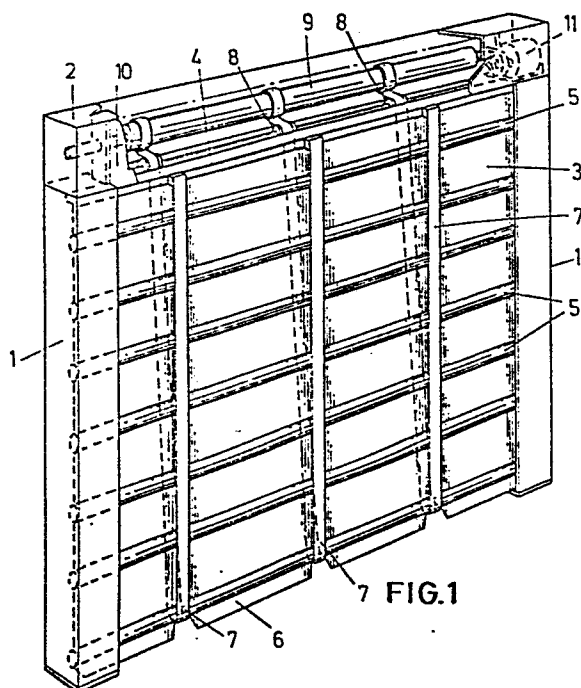
71 Demandeur: la société anonyme dite "Clever
Equipment"
54, Allée Verte
B-1000 Bruxelles(BE)

72 Inventeur: Coenraets, Benoît
Oude Leuvensebaan 1
B-1980 Tervueren(BE)

74 Mandataire: Schmitz, Yvon et al,
Bureau Gevers S.A. 7, rue de Livourne Bte 1
B-1050 Bruxelles(BE)

54 Porte à rideau à ouverture verticale rapide.

57 Porte à rideau à ouverture verticale rapide, comprenant notamment deux montants latéraux verticaux (1) et un caisson supérieur (2), un rideau souple (3) s'étendant librement vers le bas en position de fermeture et étant rigidifié par des traverses horizontales (5) réparties régulièrement suivant la hauteur desdits montants latéraux (1), au moins une de ces traverses (5) étant prévue à l'extrémité inférieure dudit rideau (3), ladite traverse inférieure étant agencée pour prendre appui sur des sangles (7) par l'intermédiaire de moyens de guidage et d'enroulement de sangle disposés dans le caisson (2).





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0159092

Numéro de la demande

EP 85 20 0561

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
Y	FR-A-2 541 363 (PATARD) * Page 3, lignes 3-38; pages 4-6; page 7, lignes 1-21; figures 1,2 *	1	E 06 B 9/08
Y	--- US-A-3 292 685 (CLARK) * Revendications; figures *	1	
A		2	
A	--- FR-A- 947 203 (NIVAUT)		
A	--- US-A-3 294 150 (THOMAS) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			E 06 B A 01 G
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 11-09-1985	Examineur VIJVERMAN W.C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	